

Détail de sanction – Compétitions Clubs, Invitations, Interclubs et Interrégions

L'ARPAE ET CPA MAGOG

ANNONCE LA TENUE DE

INVITATION ESTRIE JOCELYN PROULX 2009 10 et 11 octobre 2009

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| 1) Estrie | 6) Montréal Concordia |
| 2) Centre du Québec | 7) Rive Sud |
| 3) La Maurice | 8) Outaouais |
| 4) Québec | 9) Bourassa |
| 5) Richelieu Yamaska | |

C'est une compétition de patinage synchronisé et les 18 régions du Québec sont invitées.

Président(e) comité organisateur : Carl Perreault

Téléphone : 819-868-5199 Courriel : carl_perreault@cgocable.ca

Président(e) de la compétition : Marie-Claire Michot

Téléphone : 819-791-3894 Courriel : marie_claire_michot@hotmail.com

Représentant technique : Jocelyn Proulx

Spécialiste des données en chef :

Spécialiste des données informatiques :

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IR-09-033

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Magog

ADRESSE : CP 392 - Magog (Québec) J1X 3W9

COURRIEL : cpamagog@cgocable.ca

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Aréna de Magog

100, rue St Alphonse

Magog

GLACE 2

Téléphone : 819-843-9866

Téléphone :

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de

Glacé 1 85 x 200

Glacé 2

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.
- B) Restrictions approuvées par le comité provincial :
 - a.
 - b.
 - c.
 - d.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 11 septembre 2009** à l'adresse suivante :

Invitation Estrie Jocelyn Proulx 2009
a/s Marie-Claire Michot
2565, rue Beaudry, app. 27
Sherbrooke (Québec) J1J 1K9

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition pour les patineurs des catégories compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

50.00 \$ par événement

\$ par catégorie des compétition (combiné)

40.00 \$ chaque événement supplémentaire

\$ pour les équipes

30.00 \$ Catégorie Patinage plus

70.00 \$ autre : Multi-Star

80.00 \$ autre : Triathlon

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ARPAE et datés **au plus tard le 11 septembre 2009**.

Aucun chèque postdaté après le 11 septembre 2009 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 25.00 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la

priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

12.0 Frais d'admission

Adulte : 5.00 \$ Enfant : 3.00 \$ Passe : \$ Gratuit : enfant 2 ans et moins

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans les catégories où il y a un programme court et un programme libre en combiné, il y aura remise de médailles pour le résultat combiné seulement.

14.0 Trophée perpétuel

Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

Non applicable

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

À chaque participant après la date limite des inscriptions

À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.

Sera disponible sur Internet à l'adresse : www.arpae.ca

16.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories compétition : selon les règlements de Patinage Canada

Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Débutant, Intermédiaire et Sans limites» : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

17.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : \$

Non applicable

18.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

Non applicable

19.0 Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Hôtel Chéribourg

2603, chemin du Parc

Orford, Qc J1X 8C8

819-843-3308 ou sans frais 1 800-567-6132

www.hotelsvillegia.com

AUTRES HÔTELS

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition Invitation Estrie Jocelyn Proulx 2009.

20.0 Nombre de juges

Quel était le nombre de juges lors de la tenue de la votre compétition l'année précédente : 14

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

- Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.
- Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
 - Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
 - Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
-

PATINEURS EN SIMPLE

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

JUNIOR Selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique, d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.
- Programme libre : Dames : 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
Messieurs : 4 min.. +/- 10 sec.
- Combiné : Programmes court et libre
 - Dames
 - Messieurs

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.
- Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.
Messieurs 3 min. 30 sec. +/-10 sec.
- Combiné : Programmes court et libre
 - Dames
 - Messieurs

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.
- Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.
- Combiné : Programmes court et libre
 - Dames
 - Messieurs

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

- JUVÉNILE** selon le règlement de **Patinage Canada**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (dames) et de moins de 13 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

Dames Messieurs

- PRÉ-JUVÉNILE** : test préliminaire de style libre réussi au complet, selon les règlements de **Patinage Canada**. *Les concurrents pré-juvéniles seront âgés de moins de 11 ans (dames) et de moins de 12 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

Dames Messieurs

CATÉGORIES SANS-LIMITES

- **Pour le contenu de programme, se référer au contenu de programme équilibré du Pré-juvénile de Patinage Canada ;**
- **Aucune restriction de test.**

SANS LIMITES 6 ANS

Être âgé de moins de 7 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

SANS LIMITES 7 ANS

Être âgé de moins de 8 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

SANS LIMITES 8 ANS

Être âgé de moins de 9 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SANS LIMITES 9 ANS

Être âgé de moins de 10 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Messieurs

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

PATINEURS EN DANSE

Le contenu des catégories en danse pour :

JUNIOR selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1c)**

- Danses imposées : une danse imposée, parmi les danses énumérées ci-dessous, sera tirée au sort : Valse Westminster, Tango argentin
- Danse originale : d'une durée de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec., selon les règlements de Patinage Canada de l'année en cours
- Danse libre : d'une durée de 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
- Combiné – Danses imposées, danse originale, danse libre

NOVICE selon le règlement de Patinage Canada

Deux des quatre danses imposées énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

- Danses imposées : Valse Starlight, Kilian, Tango argentin, Samba argent
- Une danse libre de 3 min. +/- 10 sec.
- Combiné – Danses imposées et libre

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Deux des quatre danses imposées énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

- Danses imposées : Valse européenne, Fox-trot de Keats, Tango Harris, Rocker Fox-trot
- Une danse libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.
- Combiné – Danses imposées et libre

JUVÉNILE selon les règlements de **Patinage Canada**

Deux des quatre danses imposées énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

- Danses imposées : Tango Fiesta, Ten-Fox, Fourteenstep, Valse européenne
- Danse libre de 2 minutes +/- 10 secondes
- Combiné – Danses imposées et libre

NB : Les pirouettes annoncées ne dépasseront pas le niveau 2. Tous les autres éléments seront annoncés jusqu'aux niveaux maximums conformément à la pratique courante.

PRÉ-JUVÉNILE B : avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse

Danses imposées : Tango canasta, Baby blues.

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

PRÉ-JUVÉNILÉ A : avoir réussi le test complet préliminaire de danse

Danses imposées : Danse Swing, Tango Fiesta.

Danse Libre de 2 minutes +/- 10 secondes

Combiné – Danses imposées et libre

NB : Programme équilibré – voir Juvénile danse libre. De plus, les levées seront limitées au niveau 1.

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

- Les patineurs qui ont un test de compétition mais qui n'ont pas participé aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin) peuvent participer à ces événements.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année précédente (sauf les pré-juvéniles et les juvéniles qui ne sont plus éligibles à ces catégories)
- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
- Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
- Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)

* Équivalence de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvenile : Senior Bronze

Pré-Novice : Junior Argent

Novice : Senior Argent

Junior : Or

PATINAGE EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

DÉBUTANT

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre

Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

Éléments prescrits :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow et/ou boucle piquée (toe loop) et/ou boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum de un mouvement de transition

PRÉ-PRÉLIMINAIRE

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre

Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

INTERMÉDIAIRE

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

* Contenu de programme équilibré du Préliminaire

* Le saut axel est permis, mais aucun double saut.

PRÉLIMINAIRE

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

JUNIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SENIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test complet du senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,0 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

JUNIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test complet junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SENIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test complet senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

OR

TEST : Avoir réussi le test complet or de style libre

Dames - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes

Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes +/- 10 secondes

Annexe 4 – Épreuve d'interprétation

ÉPREUVES D'INTERPRÉTATION

Voir le manuel technique de Patinage Canada, section C : tests d'interprétation

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

SIMPLE

Homme

Dame

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> APPRENTI : | Aucun test d'interprétation réussi
Durée : 1 à 2 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> INITIATION : | Aucun test d'interprétation réussi
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> INTRODUCTION : | doit avoir réussi le test certificat introduction du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> BRONZE : | doit avoir réussi le test certificat bronze du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> ARGENT : | doit avoir réussi le test certificat argent du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> OR : | doit avoir réussi le test certificat or
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |

Annexe 5A – Patinage plus - Étoiles

PROGRAMME AVEC MUSIQUE

PRIVÉ et/ou SEMI-PRIVÉ : un patineur avec un entraîneur professionnel, parfois un ou parfois plusieurs

- **Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.**

ÉTAPE 4

Avoir réussi l'étape 4 mais pas plus

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
2. Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
3. Pirouette : avant sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
5. Spirale arrière

ÉTAPE 5

Avoir réussi l'étape 5 mais pas plus

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés avant sur la figure 8
2. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une rév.)
3. Pirouette : arrière sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : 1 pied d'avant en arrière
5. Saut de lapin

ÉTAPE 6

Avoir réussi l'étape 6 mais pas plus

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Poussés-élans sur un cercle avec croisés et virages
3. Pirouette arrière (plus d'une révolution)
4. Saut puissant avec rotation (valse)
5. N'importe quel saut d'une rotation

ÉTAPE 7

Avoir réussi l'étape 7 mais pas plus

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Séquence de pas simple sur un tracé prescrit (comprend des 3 et des mohawks)
2. Pirouette 1 pied avec croisés arrières en entrée
3. Pirouette assise (une révolution)
4. Salchow
5. Saut de boucle (Loop)

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Réglementation :

- Les réglementations de patinage artistique des Olympiques spéciaux du Canada seront appliqués.

Épreuves officielles

Les Olympiques spéciaux offrent trois épreuves officielles de patinage artistique : la compétition en simple, la compétition en couple et la compétition de danse.

1. Compétition en simple (niveaux 1 à 6)
2. Compétition en couple (niveaux 1 à 3)
3. Compétition de danse (niveaux 1 à 4)

Progression à un niveau de compétition supérieur

- 1) Les patineurs ou les équipes répondant aux critères suivants sont tenus de passer au niveau supérieur pour toute compétition canadienne ultérieure (locale, régionale, provinciale ou nationale) :
 - l'ont emporté sur au moins un patineur ou une équipe à des jeux olympiques spéciaux nationaux;
 - ont remporté leur épreuve à des jeux olympiques spéciaux nationaux.
- 2) Les patineurs ou les équipes qui remportent le championnat dans une catégorie où ils se trouvaient seuls en compétition à des jeux nationaux peuvent s'inscrire au même niveau pour une compétition canadienne ultérieure, à la discrétion de leur entraîneur.
- 3) Les membres de couples ou d'équipes en danse médaillés d'or à des jeux nationaux qui reviennent à la compétition avec un nouveau partenaire sont quand même tenus de passer à un niveau de compétition supérieur.
- 4) Dans le cas des patineurs en simple ayant concouru à un niveau divisé en groupes d'habileté différents, seul le médaillé d'or du groupe le plus élevé est tenu de passer à un niveau de compétition supérieur.

Notation

1. Note finale
 - a) Pour obtenir une note finale, les patineurs doivent exécuter les éléments isolés ou le programme technique de même que le programme libre en ronde préliminaire comme en finale.
 - b) Pour obtenir une note finale en danse, les patineurs doivent exécuter les deux danses en ronde préliminaire comme en finale.
2. Les patineurs doivent prendre part aux rondes préliminaires (au besoin) comme aux finales pour accéder à la compétition officielle.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

3. À toutes les compétitions de patinage artistique des Olympiques spéciaux, les juges notent les performances selon le barème suivant :
- a. Compétition en simple, style libre
 - 1) Éléments isolés ou programme technique – 33,3 %
 - 2) Programme libre – 66,7 %
 - b. Compétition en couple
 - 1) Programme technique – 33,3 %
 - 2) Programme libre – 66,7 %
 - c. Compétition de danse
 - 1) Danse 1 – 33,3 %
 - 2) Danse 2 – 67,7 %

Toutes les épreuves sont jugées conformément au protocole de Patinage Canada.

Règles de compétition

Compétition en simple - Niveau 1

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 1 doivent avoir franchi l'étape 1 du programme Patinage Plus sans avoir dépassé l'étape 3.

Niveau 1 Éléments isolés

Dames Messieurs

Les patineurs exécutent tous les éléments suivants séparément. Une fois qu'un concurrent a terminé sa série, un autre entame la sienne. Les patineurs n'ont droit qu'à une exécution.

- Patinage avant avec changements de pied sur la largeur de la surface glacée
- Glissé avant sur pied gauche (entrée au choix)
- Glissé avant sur pied droit (entrée au choix)
- Arrêt demi-chasse-neige avant – pied droit
- Arrêt demi-chasse-neige avant – pied gauche
- Patinage arrière sur la moitié de la surface glacée (forme au choix)

Niveau 1 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 1 minute (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale selon les règlement des Olympiques spéciaux.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Compétition en simple - Niveau 2

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 2 doivent avoir franchi l'étape 4 du programme Patinage Plus sans avoir dépassé l'étape 5.

Niveau 2 Éléments isolés

Dames Messieurs

Les patineurs exécutent tous les éléments de la série 1 ou de la série 2 séparément ou deux à la fois. Une fois qu'un concurrent a terminé sa série, un autre entame la sienne. Les patineurs n'ont droit qu'à une exécution. Un tirage au sort détermine la série à exécuter.

Série 1

- Glissé droit avant extérieur en courbe sur 6 temps – (D-G-glissé droit)
- Glissé gauche avant extérieur en courbe sur 6 temps – (G-D-glissé gauche)
- Virage avant sur 2 pieds en cercle – sens antihoraire (pas plus de 2 poussées préalables)
- 3 poussées arrière à partir d'une position d'arrêt, suivies d'un glissé en courbe sur pied gauche (forme au choix)

Série 2

- Glissé gauche avant extérieur en courbe sur 6 temps – (G-D-glissé gauche)
- Glissé droit avant extérieur en courbe sur 6 temps – (D-G-glissé droit)
- Virage avant sur deux pieds en cercle – sens horaire (pas plus de 2 poussées préalables)
- 3 poussées arrière à partir d'une position d'arrêt, suivies d'un glissé en courbe sur pied droit (forme au choix)

Niveau 2 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale selon les règlements des Olympiques spéciaux.

Compétition en simple - Niveau 3

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 3 doivent avoir franchi l'étape 6 du programme Patinage Plus sans avoir dépassé l'étape 7.

Niveau 3 Éléments isolés

Dames Messieurs

Les patineurs exécutent tous les éléments de la série 1 ou de la série 2 séparément ou deux à la fois. Une fois qu'un concurrent a terminé sa série, un autre entame la sienne. Les patineurs n'ont droit qu'à une exécution. Un tirage au sort détermine la série à exécuter.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Série 1

- Cercle préliminaire gauche avant extérieur
- Cercle préliminaire droit avant intérieur
- Courbes arrière extérieures sur la largeur de la surface glacée – utilisation de la ligne permise
- Virage trois gauche avant extérieur
- Mohawk droit avant intérieur

Série 2

- Cercle préliminaire droit avant extérieur
- Cercle préliminaire gauche avant intérieur
- Courbes arrière extérieures sur la largeur de la surface glacée – utilisation de la ligne permise
- Virage trois droit avant extérieur
- Mohawk gauche avant intérieur

Niveau 3 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale selon les règlements des Olympiques spéciaux.

Compétition en simple - Niveau 4

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 4 doivent avoir franchi l'étape 7 du programme Patinage Plus sans avoir franchi le niveau préliminaire de Patinage Canada en style libre.

Niveau 4 Programme technique

Dames Messieurs

Le programme technique ne doit pas excéder 1 minute 30 secondes, s'exécute sans accompagnement musical et comporte les éléments suivants :

- Poussées-élans avant et arrière sur tout le périmètre de la surface glacée (tracés du test préliminaire en style libre)
- Boucle
- Pirouette assise
- Série de pas en ligne droit comprenant virages trois et mohawks

Aucun point n'est accordé pour des éléments exécutés passé la durée limite de 1 minute 30 secondes.

Niveau 4 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 2 minutes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale selon les règlements des Olympiques spéciaux.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Compétition en simple - Niveau 5

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 5 doivent avoir réussi le test préliminaire en style libre de Patinage Canada sans avoir franchi le niveau junior bronze.

Niveau 5 Programme technique

Dames Messieurs

Le programme technique ne doit pas excéder 1 minute 30 secondes, s'exécute sans accompagnement musical et comporte les éléments suivants :

- Courbes avant extérieures sur 1/2 périmètre enchaînées de n'importe quelle manière à des courbes arrière extérieures sur ½ périmètre (poussées-élans de niveau junior bronze)
- Série de pas – virages trois arrière, virages trois arrière ou avant avec changement de carre (en ligne droite, en cercle ou en serpent)
- Lutz
- Combinaison pirouette arabesque-pirouette assise

Niveau 5 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 2 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale selon les règlements des Olympiques spéciaux.

Compétition en simple - Niveau 6

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 6 doivent avoir réussi le test junior bronze en style libre de Patinage Canada ou un test de niveau supérieur.

Niveau 6 Programme technique

Dames Messieurs

Le programme technique ne doit pas excéder 2 minutes 15 secondes, s'exécute sans accompagnement musical et comporte les éléments suivants :

- Pirouette sautée
- Poussées-élans avant à la russe
- 2 séries de pas (dont l'une avec accolades) sur 2 tracés différents
- Axel
- 1 combinaison de 2 sauts à 1 rotation

Aucun point n'est accordé pour des éléments exécutés passé la durée limite de 2 minutes 15 secondes.

Niveau 6 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 3 minutes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale selon les règlements des Olympiques spéciaux.

Annexe 8 – Triathlon et biathlon

Triathlon

Note: Les épreuves décrites doivent être exécutées dans l'ordre indiqué.

Homme Dame

Triathlon BRONZE

- (i) TEST : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test junior argent de style libre, le test junior argent des habiletés ou le test bronze d'interprétation.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Le triathlon bronze se compose de trois parties :
 - Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres ou en annexe ci-joint). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme d'interprétation (durée de 2,0 à 3,0 minutes, +/- 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme libre (3,5 minutes, +/- 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).

Triathlon ARGENT

- (i) TEST : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test senior argent de style libre, le senior argent des habiletés de patinage ou le test argent d'interprétation.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Le triathlon argent se compose de trois parties :
 - Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres ou en annexe ci-joint). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme d'interprétation (d'une durée de 2,0 à 3,0 minutes, +/- 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme libre d'une durée 3, 5 minutes, +/- 10 secondes. Facteur de 1.0 (33%).

Triathlon OR

- (i) TEST : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test or de style libre, le test or des habiletés de patinage ou le test or d'interprétation.
- (i) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Le triathlon or se compose de trois parties :
 - Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres ou en annexe ci-joint). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme d'interprétation (d'une durée de 2,0 à 3,0 minutes, + / - 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (femmes) ou de 4 minutes (hommes) (+ / - 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).

Annexe 9 – Multi-STAR

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

Multi-STAR

Note: Les épreuves décrites doivent être exécutées dans l'ordre indiqué.

Multi-STAR 1

- (i) TEST : Un des tests suivants réussis :
- Préliminaire de style libre mais pas plus (c'est ce test qui prédomine)
 - Habiletés de patinage préliminaire
 - Interprétation (artistique) introduction

AGE : Aucune limite d'âge

Dames Messieurs

- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :

- **PROGRAMME D'INTERPRÉTATION AVEC ÉLÉMENTS IMPOSÉS** : Durée de 2,0 à 3,0 min. (+ / – 10 sec.) créée au son d'une musique (avec ou sans parole) (Voir règlement de Patinage Canada pour les programmes d'interprétation). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu de programme exigé :

- Deux (2) mouvements de transitions
- Une (1) séquence de pas (patron au choix) contenant virages trois avant et des mohawks.
- Doit suivre les critères de composition d'un programme d'interprétation (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres)

- **PROGRAMME LIBRE** : Durée de 2,0 min. (+ / – 10 sec.). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu du programme :

Voir programme équilibré de Patinage Canada : « Préliminaire »

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement au programme équilibré;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

Annexe 9 – Multi-STAR

Multi-STAR 2

- (i) TEST : Un des tests suivants réussis :
- Junior bronze de style libre mais pas plus (c'est ce test qui prédomine)
 - Habiletés de patinage Junior bronze
 - Interprétation (artistique) introduction

AGE : Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :

- PROGRAMME D'INTERPRÉTATION AVEC ÉLÉMENTS IMPOSÉS : Durée de 2,0 à 3,0 min. (+ / – 10 sec.) créée au son d'une musique (avec ou sans parole) (Voir règlement de Patinage Canada pour les programmes d'interprétation). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu de programme exigé :

- Deux (2) mouvements de transitions de nature différente
- Deux (2) séquences de pas. Une des séquences doit être circulaire. Une des séquences doit contenir virages trois arrières et des changements de carres.
- Doit suivre les critères de composition d'un programme d'interprétation (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres)

- **PROGRAMME LIBRE** : Durée de 2 min. 30 sec. (+ / – 10 secondes). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu de programme exigé :

- Voir programme équilibré de Patinage Canada : « Junior bronze »

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement au programme équilibré;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

Annexe 9 – Multi-STAR

Multi-STAR 3

(i) TEST : Un des tests suivants réussis :

- Senior bronze de style libre mais pas plus (c'est ce test qui prédomine)
- Habiletés de patinage Senior bronze
- Interprétation (artistique) Bronze

AGE : Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

(ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :

- PROGRAMME D'INTERPRÉTATION AVEC ÉLÉMENTS IMPOSÉS : Durée de 2,0 à 3,0 min. (+ / – 10 sec.) créée au son d'une musique (avec ou sans parole) (Voir règlement de Patinage Canada pour les programmes d'interprétation). Facteur de 1.0 (50%).

-

Contenu de programme exigé :

- Trois (3) mouvements de transitions dont deux (2) de nature différente. Un des mouvements de transition doit être un pivot.
- Deux (2) séquences de pas. Une des séquences doit être circulaire et l'autre en serpent. Une des séquences doit contenir des accolades avant.
- Doit suivre les critères de composition d'un programme d'interprétation (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres)

- **PROGRAMME LIBRE** : Durée de 3 minutes (+ / – 10 secondes). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu de programme :

- Voir programme équilibré de Patinage Canada : « Senior bronze »

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement au programme équilibré;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

Multi-STAR

Programme d'interprétation avec éléments imposés

Thème 2009-2010 : Musique folklorique

N'importe quel type de musique de danse folklorique populaire ou la danse typique d'un pays peut être utilisé. Pour le type choisi, il n'y a aucune restriction du nombre de sélections musicales. Bien que la danse puisse consister en sélections musicales différentes - vite et / ou lente - il doit y avoir un thème cohérent basé sur un pays spécifique ou une région.

L'arrangement musical choisi devrait donner un sens véritable de la danse folklorique.

Le caractère et le style de la danse folklorique ou typique d'un pays doivent être traduits sur la glace par la glisse et l'utilisation des carres. On permet la musique vocale. On permet les variations de tempo dans une sélection de musique. Chaque sélection de musique peut avoir un tempo différent.

Costumes : si approprié à la musique choisie, on permet à la dame ou à l'homme de porter le pantalon et les manches de n'importe quelle longueur. **Les petits** accessoires qui font partie du costume et représente le caractère de la musique choisie sont permis (des chapeaux, les bandeaux, les rubans). De tels accessoires ne peuvent être retirés ou lancés dans aucune partie du programme.

Les décorations sur les costumes doivent être non-détachables. Si une décoration ou une partie du costume ou la décoration de cheveux comme des fleurs, des bandeaux, des rubans, etc (qui est aussi une partie du costume), tombent sur la glace pendant la performance, la déduction de costume sera appliquée.

Les types suivants d'accessoires ne sont pas une partie du costume et ne sont pas permis : canne, parapluie, bouquet etc. Si utilisé, la déduction mentionnée ci-dessus sera appliquée.